



le grand

huit réseau des écoles
supérieures d'art publiques
de la Nouvelle Aquitaine

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

—
DOSSIER DE PRÉSENTATION 2021/22

Pour toute demande d'information complémentaire:
> coordination@le-grand-huit.fr

Période de candidature:
> du 1^{er} septembre au 22 novembre 2021
via le formulaire de candidature en ligne
accessible en cliquant **ici**

INFORMATION AVANT-PREMIÈRE

L'association Le Grand Huit regroupe les cinq écoles supérieures d'art et deux classes préparatoires publiques de Nouvelle-Aquitaine sous tutelle du ministère de la Culture.
> www.le-grand-huit.fr

Pour répondre aux fortes demandes de qualification et de diplôme des professionnels de la création en art, design et communication, le Grand Huit (G8) initie une démarche de **VAE** - Validation des Acquis de l'Expérience pour l'année universitaire 2021-2022, menant au Diplôme National d'Art (**DNA**) et au Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (**DNSEP**). Elle permet aux personnes engagées dans la vie active de faire reconnaître leurs compétences professionnelles par un titre, un certificat de qualification ou un diplôme professionnel.

Dès à présent, un certain nombre d'éléments de contenus, calendriers, modalités de candidatures et coûts sont définis, en attente des dossiers complets qui seront disponibles en téléchargement début septembre 2021, sur le site du Grand Huit et ceux des cinq écoles.

PUBLIC CONCERNÉ

— La VAE est ouverte aux personnes engagées dans la vie active depuis au moins 1 an (équivalent temps plein). Les candidats doivent impérativement avoir une activité artistique quel que soit le cadre dans lequel elle l'exerce (salarié, indépendant, associatif, etc...)

La démarche créative des candidats doit être actuelle et contemporaine.

Il n'y a pas de limite d'âge ni de condition de lieu de résidence.

DIPLÔMES PROPOSÉS

— • Le Diplôme National d'Art (DNA) option art ou design, valant grade de Licence. Il donne lieu à la validation de 180 crédits ECTS. Le DNA est validé au niveau 6 par la commission nationale de certification professionnelle.

• Le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) option art ou design, valant grade de Master. Il donne lieu à la validation de 300 crédits ECTS. Le DNSEP est validé au niveau 7 par la commission nationale de certification professionnelle.

CONTENU DE L'ACCOMPAGNEMENT

— Les candidats retenus à l'issue de la commission de recevabilité seront accompagnés collectivement et individuellement jusqu'au passage du diplôme visé à la session d'août 2022.

Pour ce faire, des éléments méthodologiques liés aux supports écrits qui accompagneront la présentation de leurs travaux plastiques seront développés. Les candidats seront également soutenus dans la préparation à la mise en espace de leurs travaux. Ils bénéficieront d'un accompagnement individuel dans la démarche globale de VAE, en fonction de leurs besoins.

CALENDRIER GÉNÉRAL

— Les suivis individuels se feront en visioconférence.
Les temps collectifs se dérouleront à :
 > Bordeaux – ebabx
et/ou > Bayonne - ESAPB.

Ouverture des candidatures

- mercredi 1^{er} septembre 2021

Réunion collective d'information / en visioconférence

- mardi 12 octobre 2021 – à 14h

Date limite de dépôt du dossier de candidature

- lundi 22 novembre 2021

Commission de recevabilité

- mardi 9 décembre 2021

Accompagnement méthodologique / le diplôme / les lieux / analyse du dossier / apport méthodologique / qualité rédactionnelle / synthèse / préparation / entretien individuel ou collectif

- jeudi 27 janvier 2022 – à 14h > séance collective Bordeaux
- mardi 15 février 2022 – à 14h > suivis individuels
- mardi 15 mars 2022 – à 14h > suivis individuels
- jeudi 28 avril 2022 – à 14h > séance collective Bayonne
- mardi 24 mai 2022 – à 14h > suivis individuels
- mardi 21 juin 2022 – à 14h > séance collective Bayonne

Date limite de dépôt de la partie 2 des dossiers

- lundi 4 juillet 2022

Accrochage – Présentation et session de diplôme

- lundi 29 août 2022
- mardi 30 août 2022
- mercredi 31 août 2022

ENCADREMENT

Pour cette session les candidats seront encadrés et accompagnés jusqu'au diplôme conjointement par Annette Nève, directrice des études de l'école supérieure des beaux-arts de Bordeaux et Olivier Passieux, artiste-enseignant à l'École Supérieure d'art Pays Basque.

L'ensemble des outils collaboratifs, adresses mails spécifiques et ressources seront communiqués aux candidats retenus par la commission de recevabilité.

COORDINATION GÉNÉRALE

Le Grand Huit porte la procédure de VAE pour ses cinq écoles supérieures d'art. À ce titre, la coordination générale du G8 assure l'ensemble des échanges administratifs, inscriptions auprès des écoles suivant les travaux des candidats, certificats requis et toute action nécessaire au bon déroulé de la procédure pour toute l'année 2021-2022.

Les contacts spécifiques et procédures seront disponibles en ligne à compter du 1^{er} septembre 2021 sur le site du Grand Huit et celui de chaque école.

TARIFS

- > Dépôt du dossier à la commission de recevabilité – 150 €
- > Inscription à l'accompagnement et procédure conduisant au diplôme – 1.450 €
- > Dans le cas où il est attesté que le candidat n'est pas en situation de bénéficier d'un financement par un tiers celui-ci acquitte un montant réduit fixé à 750 euros.

FAIRE UNE CANDIDATURE

- > Accéder au formulaire de candidature en cliquant **ici**.

Rendez-vous sur nos sites internet dès le 1^{er} septembre pour de plus amples informations.

- > www.esa-paysbasque.fr
- > www.esad-pyrenees.fr
- > www.ebabx.fr
- > www.ensa-limoges.fr
- > www.eesi.eu